

POUR INFORMATION

Prolongation de contrats d'approvisionnement en protéines plasmatiques et en produits connexes

Lettre aux clients 2020-36

Le 28 juillet 2020

Bonjour,

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de ses répercussions actuelles et potentielles sur le système de santé dans les mois à venir, la Société canadienne du sang a décidé d'exercer les options de prolongation de ses contrats avec ses fournisseurs de protéines plasmatiques et de produits connexes. En particulier :

- les contrats pour les concentrés de facteurs recombinants seront prolongés jusqu'au 31 mars 2022;
- les contrats pour les expanseurs volémiques (albumine), les immunoglobulines, le plasma S/D et d'autres protéines plasmatiques et produits connexes seront prolongés jusqu'au 31 mars 2023.

Le système de santé devrait être confronté encore un certain temps aux lourdes difficultés posées par la COVID-19. En prolongeant nos contrats, nous espérons créer une période de stabilité afin de permettre aux hôpitaux de continuer de concentrer leurs efforts sur la gestion de ces défis.

La prolongation de ces contrats ne nous empêchera pas d'ajouter de nouveaux produits à notre liste de protéines plasmatiques et de produits connexes selon leur disponibilité.

Veuillez transmettre ces informations aux professionnels de la santé de votre établissement à qui elles pourraient être utiles.

Cette lettre peut être consultée au www.sang.ca dans la section Hôpitaux. Si vous avez des questions concernant cette lettre ou si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format, n'hésitez pas à communiquer avec votre agent de liaison.

Le directeur de la planification de la chaîne d'approvisionnement intégrée,



Mark Newburgh